

CUSTINES FLASH INFO



N°39 - Mai / Juin 2023

AGENDA

Lundi 1^{er} mai
Marché et Repas
(Commission des Fêtes)

Lundi 8 mai
Commémoration
du 8 mai 1945

Samedi 3 juin
Théâtre
Les Rats d'Auteurs
(Commission des Fêtes)

Samedi 17 juin
Loto AMC
(Salle des Fêtes)

Samedi 24 juin
Fête de la musique
(Commission des Fêtes)

Jeudi 13 juillet
Festivités avec l'orchestre
EvenThis
(Commission des Fêtes)

Vendredi 21 juillet
Don du sang
(Salle des Banquets)

Flash N° 39 - Année 2023
Directeur de la publication : Pierre JULIEN
Conception et Impression :
Imprimerie Thorax - 54000 NANCY

INFOS PRATIQUES

● **Mairie / Tél. : 03 83 49 34 36**

Lundi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 00.
Mardi, Mercredi et Vendredi de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h.
Jeudi : 9 h à 12 h.
Fermeture les Jeudis après-midi,
Samedis et Dimanches.
Email : mairie@ville-custines.com

● **Bureau de Poste / Tél. : 36 31**

9, rue de l'Hôtel de Ville - 54670 CUSTINES
Web : www.laposte.fr

● **Gendarmerie Nationale / Tél. : 03 83 49 30 76**

9, rue Anatole France- 54390 FROUARD

● **Bassin de Pompey / Tél. : 03 83 49 81 81**

Rue des 4 Eléments - 54340 POMPEY

● **GRTGAZ / Tél. : 0800 30 72 24**

● **Cycle de l'eau / Tél. : 03 83 49 44 80**

● **Urgence médicale / Tél. : 08 20 33 20 20**
Un médecin libéral régulateur vous conseillera ou
vous orientera vers un médecin de garde ou un
service d'urgence, la nuit, le week-end et les jours
fériés.

● **Pharmacie de garde N° Audiotel 32 37***
(accessible 24/24) * N° Audiotel : 0,34 € TTC/min

Informations



Reconnaissance avant la naissance

Le père et la mère peuvent reconnaître leur enfant avant la naissance ensemble ou séparément (reconnaissance anticipée), dès que la grossesse est confirmée.

La démarche se fait dans n'importe quelle mairie.

Il suffit de présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

L'acte de reconnaissance est rédigé immédiatement par le service d'état-civil et signé par le parent concerné ou par les deux en cas de reconnaissance conjointe.

Le service d'état-civil remet une copie de l'acte qu'il faudra présenter lors de la déclaration de naissance.



Carte Nationale d'Identité et Passeport

La pré-demande de renouvellement est à faire sur le site <https://passeport.ants.gouv.fr>, prendre ensuite rendez-vous dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil des empreintes digitales (Mairies les plus proches : **FROUARD, NOMENY, NANCY, DIEULOUARD**)



Maison des Adolescents de Meurthe et Moselle

« Eldorado » c'est un accueil libre, gratuit et anonyme.

14 rue François de Neufchâteau
54000 Nancy
Téléphone 03 83 26 08 90

La Maison des Adolescents est un espace d'accueil, d'écoute, d'information, de consultation et de promotion de la santé, pour les jeunes de 11 à 25 ans, leurs proches et les professionnels.

Vous pouvez venir seul(e) ou avec des proches.

Vous serez reçu(e) par un professionnel, à votre écoute pour vous conseiller, vous orienter, vous accompagner dans vos difficultés et répondre à vos questions.

Horaires :

Les lundi, mercredi et vendredi de 10h00 à 19h00

Le mardi de 10h00 à 17h00

Le jeudi de 12h00 à 18h00

Recensement à la Journée Défense et Citoyenneté



N'oubliez pas de venir vous faire recenser pour la Journée Défense et Citoyenneté dans les 3 mois qui suivent la date de vos 16 ans. Une attestation vous sera délivrée et sera nécessaire pour vous inscrire à l'auto-école, aux examens, ...

Pour vous recenser, il vous suffit de vous présenter en mairie avec votre **livret de famille, votre pièce d'identité et un justificatif de domicile**.



BRUITS : Travaux de bricolage ou de jardinage Réglementation

Les travaux réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h00 à 20h00
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Devenez autonome avec le numérique !



• Aide numérique à la Médiathèque de Custines

Vous souhaitez résoudre un problème informatique ou acquérir des connaissances numériques ?

Un accompagnement informatique personnalisé est possible **à la médiathèque le samedi matin sur rendez-vous**.

Inscription auprès de la médiathèque 03 83 24 76 46 (mail mediatheque@ville-custines.com)

• Ateliers numériques du Bassin de Pompey

Des ateliers numériques proposés par les Conseillers numériques du Bassin de Pompey débiteront Jeudi 4 mai à la Médiathèque.

Inscription obligatoire :

Bâtiment Delta services – 1^{er} étage
Rue des 4 éléments
54340 POMPEY

03 83 49 43 08

Ou par mail conseillernumerique@bassinpompey.fr

Point Conseil Budget : rendez-vous possible avec l'UDAF en Mairie

CONTACTEZ-NOUS :
PLATEFORME SERVICE AUX FAMILLES
 08 09 54 10 10 • pcb@udaf54.com

Numéro d'appel gratuit et confidentiel.



BESOIN D'ÊTRE INFORMÉ, CONSEILLÉ, ACCOMPAGNÉ ?
 La Plateforme Service aux Familles de l'UDAF 54 EST LÀ POUR VOUS AIDER !



POINT CONSEIL BUDGET

Le Point Conseil budget est un service d'accompagnement budgétaire ouvert à tous : tous les publics y sont reçus. C'est un service gratuit pour toute personne rencontrant des difficultés bancaires, financières. **Les objectifs des PCB sont de prévenir les situations d'endettement et de pouvoir intervenir et vous aider à négocier avec les différents créanciers.**

MICRO-CRÉDIT

Le micro-crédit est un prêt accordé aux foyers à revenus modestes qui rencontrent des difficultés d'accès au crédit. L'Udaf assure un accompagnement durant l'ensemble de la procédure avec un accueil, une écoute, une constitution du dossier, une présentation du dossier à la banque, et un suivi durant la période de remboursement.

Nos partenaires bancaires : Créa-sol et Parcours Condiance proposent un montant entre 300 et 5000€ avec une durée de remboursement de 6 à 48 mois.

L'Udaf est labellisée plateforme départementale pour le Micro-Crédit Personnel, avec le soutien financier de la Banque des Territoires.

POINT CONSEIL LOGEMENT

Nous pouvons vous aider en fonction de vos besoins comme locataire ou comme propriétaire d'un bien, occupant ou non : dettes de loyers ou d'emprunt, charges de copropriété, factures d'énergie, demande de logement, équipement ou adaptation...

En particulier, l'Udaf 54 propose de conseiller et accompagner des salariés ou assimilés orientés par notre partenaire Action Logement avec des difficultés particulières dans leur parcours résidentiel.

MOBILITÉ

Nos conseillers peuvent vous orienter et vous conseiller pour trouver une solution de mobilité dans le cadre d'un projet professionnel, de formation ou de vie familiale. **Notre association est partenaire des solutions Renault Solidaire (réparation, achat de véhicule)..**



AIDE AUX AIDANTS

En partenariat avec l'Association Française des Aidants, l'Udaf 54 propose aux Aidants de personnes âgées ou handicapées une écoute pendant le Café des Aidants et d'être formés lors d'ateliers des Aidants. **L'Udaf peut vous accompagner à effectuer certaines démarches administratives, ouvrir une mesure de protection ou vous orienter pour trouver des solutions de répit.**

MÉDIATION

Si vous êtes aidant familial ou la personne aidée et en situation de conflit avec votre entourage, l'UDAF 54 peut organiser une médiation.

INFORMATION & SOUTIENS AUX TUTEURS FAMILIAUX

L'Udaf organise des Cafés des Tuteurs pour échanger et être informés en collectif sur la mesure de protection, la place et le rôle du protecteur, le rôle du Juge des Tutelles et d'autres thématiques.

AIDE À LA PARENTALITÉ

Pour tout parent : un conseil ou une orientation ? Si vous avez une question d'ordre éducatif, une difficulté matérielle ou d'organisation, nous répondons à vos questions individuellement ou lors d'ateliers.

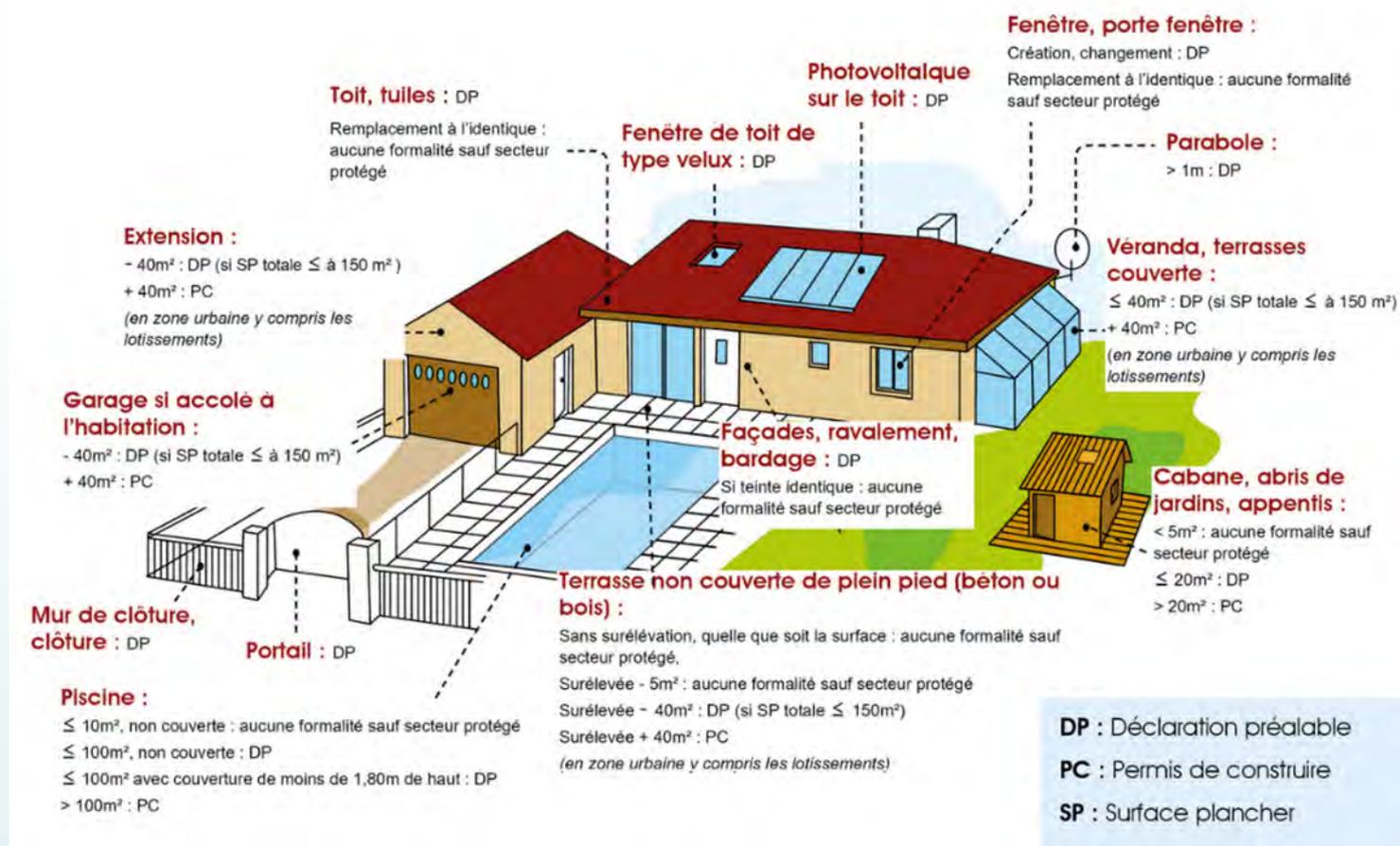
DROIT DU CONSOMMATEUR

L'Udaf est agréée Association Défense du Consommateur. Elle reçoit et accompagne les personnes qui ont un litige à la consommation. **L'Udaf comme représentante des usagers du système de santé peut vous conseiller ou intervenir en cas de litige dans le domaine de la santé avec établissement de santé.**

Urbanisme / Voirie

Pour construire, agrandir, rénover ou simplement poser une clôture, changer les fenêtres, un permis ou une déclaration est le plus souvent nécessaire, se renseigner en mairie le cas échéant.

Le schéma, ci-dessous, résume la majorité des cas (DP : déclaration préalable, PC : permis de construire).



GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Déposez vos demandes 24h/24, 7j/7



Dématérialisation des demandes d'urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez déposer à tout moment dans une démarche simplifiée et sans frais, votre demande d'urbanisme en ligne (permis d'aménager, permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme...)

Les demandes d'urbanisme sont à déposer sur la plateforme :

www.geopermis.fr

Consultation PLUI-HD

Vous pouvez retrouver toutes les informations, réglementations en matière d'urbanisme en vous connectant sur le site :

<https://plui.bassinpompey.fr/consulter>

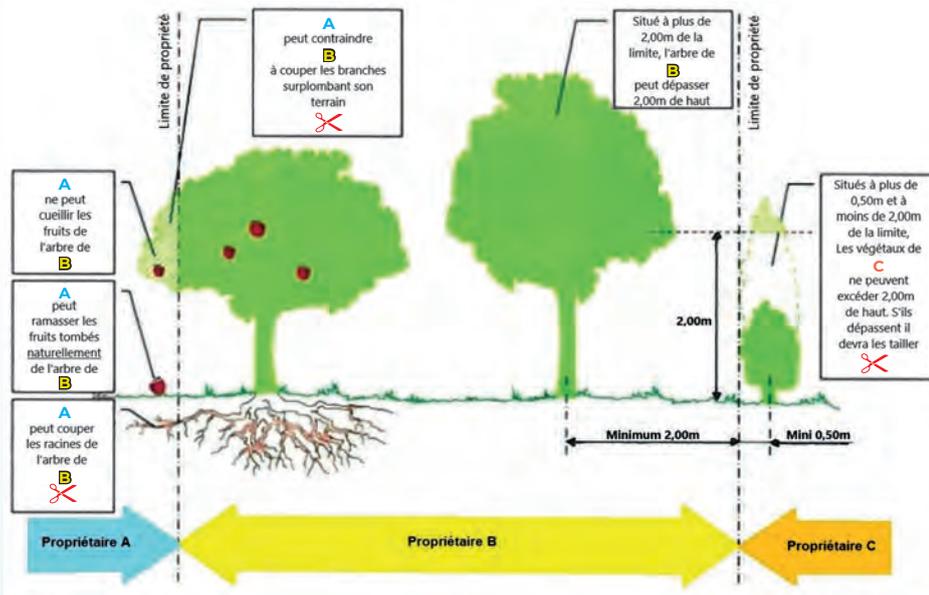
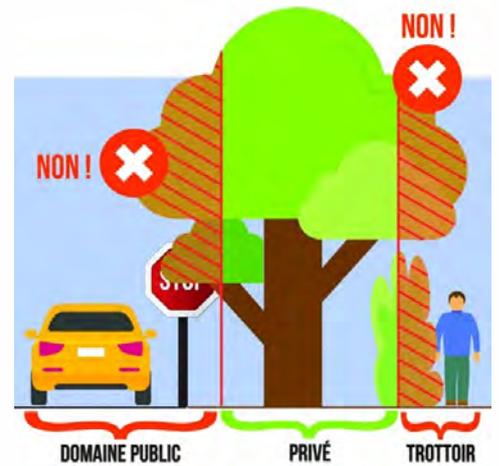


Obtenir une permission de voirie

Il convient de solliciter une permission de voirie avant toute occupation du domaine public (échafaudage, déménagement, réservation de stationnement pour commerces, tout dépôt ...).

En vue de leur instruction par les services de la Police Intercommunale, les demandes doivent être déposées **en mairie, 15 jours** en amont du début de l'occupation du domaine public. Le formulaire est à retirer sur le site internet de la commune.

Face à la multiplication des petites incivilités du quotidien qui nuisent à la qualité du cadre de vie de tous, voici quelques règles élémentaires schématisées.



Association Sauveteurs Volontaires de Proximité (SVP)

Association présidée par le professeur Etienne ALIOT, cardiologue à Nancy.

Ce sont aussi bien des habitants que des agents de la fonction publique qui se portent volontaires pour répondre aux sollicitations du SAMU 54 dans le cadre d'une mission de sauvetage d'une personne victime d'un arrêt cardiaque.

Ils sont formés par l'association aux gestes d'urgence et représentent le 3^{ème} maillon de la chaîne de survie : l'alerte correcte, le massage cardiaque précoce, la défibrillation précoce et la réanimation spécialisée.

Ils sont équipés d'un défibrillateur automatisé externe (DAE) à domicile et inscrits dans un logiciel d'astreintes.

Ils sont alertés par les services d'urgence (SAMU ou SDIS).

Si vous êtes intéressé(e)s, merci de bien vouloir vous faire connaître en mairie aux heures d'ouverture.



IntraMuros

Retrouvez les actualités de votre commune (et des autres communes du Bassin de Pompey) avec l'application mobile IntraMuros.

Soyez **informés** et **alertés** de la vie locale :

- Réception des alertes (coupure d'eau, incidents divers,...).
- Accès à **l'actualité** des communes.
- Visualisation des événements.
- Utilisation des **services** mis à disposition : l'annuaire, le signalement d'un problème, les associations, les écoles, les médiathèques, les commerces...

L'application mobile IntraMuros est entièrement gratuite et sans publicité, disponible sur smartphones et tablettes Android ou iOS.

Téléchargez l'application depuis le **Play Store**, **l'App Store**.

Nouvelle obligation de déclaration d'un bien immobilier pour les propriétaires

NOUVEAU

Vous êtes propriétaire ?

Que vous soyez un particulier ou une personne morale, avec **Gérer mes biens immobiliers**, dites-nous tout et simplifiez vos démarches.



Rendez-vous sur impots.gouv.fr et sur votre espace particulier ou professionnel, à la rubrique « Biens immobiliers ».



Comment y accéder ?

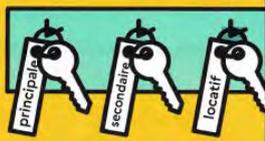
- se connecter à son espace particulier ou professionnel sur impots.gouv.fr;
- cliquer sur l'onglet « Gérer mes biens immobiliers »;
- scanner le QR code :



Vous n'êtes pas à l'aise avec Internet ? Nos agents vous accompagnent.

0 809 401 401 Service gratuit * prix appel | France services | FINANCES MOBILIERS

Vous voulez savoir si vous êtes concerné par la déclaration d'occupation de vos biens ?



En 2023, une nouvelle disposition déclarative a été mise en place à destination de l'ensemble des propriétaires.

Pour chacun de vos locaux, vous devez indiquer **avant le 30 juin 2023** à quel titre vous l'occupez et, en cas d'occupation par une tierce personne, l'identité des occupants. Ensuite, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration.

- ✓ Vous louez votre bien de façon saisonnière ?
- ✓ Vous avez des dépendances (cave, parking, garage...)?
- ✓ Vous êtes propriétaire de l'habitation que vous occupez ?
- ✓ Vous louez votre bien à un membre de votre famille ?

→ **Vous êtes concerné.**

Retrouvez toutes les réponses à vos questions dans la FAQ dédiée.



Vous faites des travaux ?



La déclaration foncière est obligatoire pour toute nouvelle construction (maison, véranda, abris de jardin, piscine...) et en cas de travaux d'agrandissement ou de modification de la consistance d'un local.

Dès la validation de votre permis de construire, vous êtes accompagné tout au long de vos constructions jusqu'à votre déclaration foncière à l'achèvement des travaux.

Le parcours en ligne vous permet de déclarer en une seule fois tous les éléments nécessaires à la déclaration foncière et à la liquidation de vos taxes d'urbanisme.



Gérer mes biens immobiliers, c'est un service en ligne qui répond à vos besoins :

- Consulter vos biens immobiliers;
- Réaliser les déclarations fiscales liées à vos travaux;
- Déclarer la situation d'occupation de vos locaux d'habitation et les occupants.

ES Custines Handball



Nous sommes fiers d'annoncer que notre club fête ses 40 ans en juin 2023 et preuve de sa vitalité, il attire un nombre croissant de licenciés.

Nous bénéficions d'une belle affluence sur le secteur grâce aux valeurs que nous véhiculons telles que la convivialité, l'esprit de compétition, le dépassement de soi et le respect d'autrui.

Nous avons eu la chance d'être soutenu par de nouveaux sponsors cette année ce qui nous a permis d'investir dans de nouveaux maillots pour nos équipes, financer l'achat de matériel pour la section babyhand et Ecole de hand, offrir des sacs de sport et des maillots d'entraînements à chaque licencié en compétition.

Nous avons pu organiser des sorties pour nos licenciés et leurs familles sur certains matchs du Grand Nancy. Avec plus de 100 participants, ces événements ont eu un gros succès et renforcent notre cohésion autour de ce superbe sport. Nous avons le plaisir d'annoncer également l'ouverture depuis janvier 2023 d'une **section HANDFIT les vendredis de 19h à 20h30 au Cosoc de Custines** : A la portée de tous cette discipline est un mélange de fitness et de handball pour pratiquer une activité ludique et se défouler sans efforts trop intensifs. Venez tester à la rentrée !

L'année prochaines 9 sections, compétitives ou non, seront ouvertes pour cette nouvelle saison sportive 2023-2024.

- Équipe baby hand, mixte (de 3 à 5 ans),
- Équipe mini-hand mixte (de 6 à 8 ans),
- Équipe garçons - 11 (de 9 à 11 ans),
- Équipe garçons - 13 (de 11 à 13 ans),
- Équipe filles - 18 (de 15 à 17 ans),
- Équipe garçons - 15 (de 13 à 15 ans),
- Équipe garçons - 18 (de 15 à 17 ans),
- Équipe seniors garçons pour les plus de 18 ans avec 1 seule défaite cette saison notre équipe Séniors Entente Custines-Liverdun est en liste pour **monter en Equipe Régional** !
- Équipe loisirs adultes mixte : en championnat Loisir
- Handfit mixte à partir de 14 ans : Le hand sans pression mais avec fitness !

Si vous avez envie d'apprendre le handball, de poursuivre les apprentissages de ce sport, de partager les valeurs de cette discipline dans un esprit collectif, rejoignez le Club ESC Custines Handball

Vous pouvez participer aux 2 séances d'essai qui sont proposées début septembre 2023 et recueillir toutes les informations nécessaires auprès de l'équipe dirigeante et de l'entraîneur.

Nos entraîneurs, dirigeants et bénévoles s'engagent avec passion auprès de nos joueurs.

Nous recherchons également un contrat d'apprentissage pour un jeune qui souhaite s'orienter sur un BPJEPS Handball en alternance ou en service civique. Nous serions ravis de l'accueillir et de lui permettre de s'épanouir dans sa formation au sein d'un club familial et dynamique. N'hésitez pas à en parler autour de vous !

Sportivement

Les membres du Bureau de ESC Custines Handball.

<https://www.facebook.com/esc.custineshandball>

Programme A.M.C. 2023

L'AMC Custines – Malleloy – Frouard – Pompey vous donne rendez-vous tout au long de cette année aux différentes manifestations qu'elle organise :

Lundi 8 mai	Commémoration et repas à l'Entre Deux (Pompey)
Samedi 17 juin	Loto, Salle des Fêtes de Custines
Fin septembre	Stand sur le vide grenier de Custines
Samedi 11 novembre	Commémoration et repas du Poilu à la Salle des Fêtes de Custines
En décembre	Voyage dans un village de Noël (à définir)



Associations



Association des Retraités de Custines

Rappel

- **Gymnastique** : Mardi de 9h00 à 10h00 (Déri-Sté)
- **Yoga** : Jeudi à la salle des banquets 3 séances : 8h45 à 10h00 / 10h15 à 11h30 / 18h15 à 19h30

La carte d'adhérent permet de participer aux voyages, repas, Gym et yoga.

Permanence de l'ARC de 10h à 12h tous les mercredis.

Voyages d'une journée

Sortie de Mai

« Les mines luxembourgeoises » Mardi 16 Mai 2023
départ à 8h30 Rue René 2 - Custines

LASAUVAGE : Visite guidée du village avec découverte des Musées, de la Salle des Pendus,... Vous découvrirez notamment le **Musée Eugene Pesch** rassemblant une collection de fossiles et de minéraux, et présentant une reconstitution de galerie minière,...

Déjeuner

Après-midi : Tour en Train Minier « Minieresbunn » avec visite dans la Mine. Vous découvrirez les conditions de travail et les outils qui ont fait le quotidien des mineurs.

Inscriptions du mercredi 5 avril au 10 mai 2023 (dernier délai). **Vous munir de votre carte d'identité, nous serons au Luxembourg - Tarif : 75€**

Sortie de Juin

« Au pays de Joinville » Mardi 13 juin 2023 - départ à 8h30 Rue René 2 - Custines

Visite de l'auditoire de Justice. (Ancien tribunal seigneurial créé en 1561)

Déjeuner à Joinville

Visite audio guidée de « Metallurgie Park » Secrets de fonte.

Parcours scénographique interactif.

Inscriptions du mercredi 24 mai au 7 juin 2023 (dernier délai) - **Tarif : 75€**



Au fil des ans, l'association a pu investir dans un matériel de qualité permettant aux adhérents un entraînement performant et en toute sécurité.

Notre salle de sport diffère des grosses structures commerciales, ici tout le monde s'y retrouve, que l'on vienne pour le dépassement de soi, simplement s'entretenir ou encore se vider l'esprit après les heures de travail. Tout le monde se salue, tout le monde s'entraide. La convivialité et le respect de chacun est le maître mot de **CUST'IN FORM**.

L'espace dédié cardio/Fitness permet à un public féminin (mais pas seulement) de pratiquer toutes sortes de cours "collectifs", tels que le renforcement musculaire, abdos-fessiers et bien d'autres activités.

Les membres du Conseil d'Administration sont impliqués et proposent des activités festives : Barbecues, soirées avec diners... toujours dans l'objectif du bien-être car ne dit-on pas, un esprit sain dans un corps sain !



Alors à bientôt, nous vous attendons... !



Ouvert
7j/7
6h15 à 23h00

Cette année nous avons réactualisé notre logo. Il a également été floqué sur notre nouvelle banderole et nos tenues !

Pour tout renseignement, vous pouvez vous présenter à notre local ou nous joindre au 06.70.92.89.45 ou 03.83.23.69.17





Service Enfance / Jeunesse

PÉRISCOLAIRE ET VACANCES

Dossier inscription 2023-2024

Le service enfance / jeunesse vous informe que le **dossier d'inscription** pour les accueils matin-midi-soir, mercredis et vacances est **à retirer** en Mairie ou sur le site internet de la commune à compter du : **Mardi 09 mai 2023.**

Le retour du dossier complet se fera uniquement :

Du 01 au 09 juin 2023 en Mairie aux heures d'ouverture ou par mail.

Centre de loisirs d'été

Inscription

Les inscriptions devront s'effectuer par retour du formulaire et du dossier, en Mairie ou par Mail.

Aucune demande d'inscription ou annulation ne se fera par téléphone.

Les inscriptions s'effectueront **obligatoirement pour la semaine** avec ou sans mercredi soit :

- ✓ En journée,
- ✓ En demi-journée sans repas matin ou après-midi,
- ✓ En demi-journée avec repas (le matin uniquement).

Hors de cette période d'inscription, aucune réservation ne pourra être ajoutée ou modifiée et donnera lieu à facturation.

Vacances scolaires		Période d'inscription
Vacances de juillet	Du 10 au 28 Juillet 2023	Du 12 au 23 juin
Vacances d'août	Du 31 juillet au 25 Août 2023	Du 12 au 23 juin et Du 17 au 21 juillet 2023

Rentrée scolaire septembre 2023-2024

Rappel pré-inscription École maternelle



Pour les enfants nés en 2020, venez **préinscrire** votre enfant **à la mairie**,

Se munir obligatoirement d'une photocopie :

- Du livret de famille,
- Des vaccinations
- D'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (EDF, téléphone fixe, quittance de loyer, etc)

Pour tout renseignement :

@ : service.jeunesse@ville-custines.com
ou aburet@ville-custines.com

☎ : 03 83 49 55 26 lundi, mardi, mercredi matin, jeudi et vendredi.

Agenda Célébrations

Notre Dame du Clévant

Les horaires des offices sont à 9h30 sauf précision contraire.

Mai 2023

Dimanche 7 mai	Malleloy
Lundi 8 mai	à 9h Pompey
Dimanche 14 mai	Custines
Jeudi 18 mai	Bouxières-aux-Dames Ascension
Dimanche 21 mai	Malleloy
Dimanche 28 mai	Custines Pentecôte

Juin 2023

Dimanche 4 juin	Malleloy
Dimanche 11 juin	Bouxières-aux-Dames
Dimanche 18 juin	Custines
Dimanche 25 juin	Bouxières-aux-Dames



Commission des Fêtes

Marche du 1^{er} mai



Tous à vos baskets, la Commission des Fêtes vous propose 3 nouveaux circuits à travers le territoire pour marcheurs occasionnels ou confirmés.

Parcours de 15 Km : départ entre 8h et 9h30

Parcours de 10 Km : départ entre 8h et 10h

Parcours de 5 Km : départ de 9h à 10h30

Tarifs :

5€ marche seule (gratuit -10 ans)

12€ marche et repas (+10 ans)

6€ marche et repas (-10ans)

Cette année, le départ, l'arrivée et la restauration se dérouleront au parking du local technique à l'entrée de Custines (stade de Clévant)



Possibilité d'inscription en ligne (et sur place pour les retardataires !!!)

<https://www.billetweb.fr/randonnee-du-1er-mai>



Samedi 3 juin

Soirée théâtre à 20h30
à la salle des Fêtes de Custines.



Ce soir, Marie et Arnaud ont prévu de fêter leur anniversaire de mariage en famille.

Mais lorsque l'on a quelque chose de grave, de très grave, à se reprocher et que la police s'installe dans l'appartement d'en face aux jumelles, il y a de quoi s'inquiéter...

Ce qui devait être une tranquille réunion familiale se transforme vite en soirée complètement déjantée !!!

 **GOVERNEMENT**
Liberté
Égalité
Fraternité



Face aux **écrans**,
êtes-vous
aussi **vigilant** ?

**Pour plonger dans les écrans et surfer sur internet,
votre enfant a besoin de vous.**

jeprotegemonenfant.gouv.fr



FÊTE DE LA MUSIQUE

samedi 24 juin 2023

STADE DE CLÉVANT

À PARTIR DE 17H

La Commission des Fêtes vous propose une soirée exceptionnelle.

Venez chanter vos airs préférés lors d'un karaoké pour petits et grands, vous essayer à la batterie, à la guitare, au clavier et découvrir différents instruments avec l'école de musique de Malleloy.

Tout au long de la soirée, venez vibrer au rythme des différents groupes qui se produiront : jazz, funk, rythm n' blues, variété, musique d'ailleurs, rock. Laissez-vous surprendre par un spectacle étonnant, féerique et aérien !

La restauration sera assurée par trois food-trucks, où vous pourrez déguster des galettes, des spécialités créoles et bien d'autres, sans oublier la buvette.

Nous vous attendons nombreux !

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE



Carrefour *contact*



42, rue du Général Leclerc - 54670 CUSTINES
Tél. 03 83 49 33 01



INEO

UNE MARQUE DE EQUANS